

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



SOCIETE NATIONALE D'EAU



S N D E

AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

DAONO N°17/2026/CME/SNDE

1) Objet du DAO:

La SNDE lance un DAO pour **l'acquisition de 09 (neuf) véhicules Pik -up tout terrain 4x4 double cabine 4 cylindres au profit de la DACG.**

La Société Nationale d'Eau (SNDE) a envisagé dans le cadre de l'exécution de son budget, **l'acquisition de 09 (neuf) véhicules Pik -up tout terrain 4x4 double cabine 4 cylindres au profit de la DACG,** dans le cadre d'un marché. Ces véhicules doivent être fournis au siège de la SNDE **dans un délai ne dépassant pas quarante-cinq (45) jours.**

La fourniture des véhicules est un lot unique conformément aux spécifications exigées par le DAO :

2) Documents constitutifs du DAO

Le présent DAO est composé des documents suivants :

- **Partie 1** : Le présente Procédure du dossier d'appel d'offres.
- **Partie 2** : Formulaire de soumission
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques,
- **Partie 4**: Projet de contrat.

3) Soumission

Le Soumissionnaire soumettra sa lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

Les prix proposés par les Soumissionnaires doivent être des prix CIP/ lieu de destination conformément aux indications de la Partie 3 (Incoterms 2020).

Les prix proposés par les Soumissionnaires :

- Ne doivent pas comprendre des droits et taxes de douane ;
- Doivent prendre en compte une TVA de 5% sachant que cette TVA sera précomptée par la SNDE lors du paiement des factures au fournisseur et reversée au Trésor au nom dudit fournisseur (celui-ci pourra demander à la SNDE une copie du ou des reçus de versement) ;

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU).

Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Garantie d'offre

Le Soumissionnaire fournira l'original d'une garantie d'offre qui fera partie intégrante de son offre

- le montant de cette garantie représente 1 à 2% du montant de la soumission;
- la monnaie dans laquelle elle doit être libellée est la monnaie de l'offre ;
- la garantie doit être délivrée par une Banque installée en Mauritanie ou par une banque étrangère représentée par une banque installée en Mauritanie ;
- toute offre non accompagnée d'une garantie d'offre conforme pour l'essentiel au modèle présentée en Annexe 3 sera écartée par la SNDE comme étant non conforme.

La garantie d'offre d'un groupement d'entreprises doit être au nom du groupement qui a soumis l'offre.

Les garanties d'offres des soumissionnaires non retenus leur seront restituées le plus rapidement possible après que le Soumissionnaire retenu aura signé le Marché et fourni la garantie de bonne exécution.

La Garantie d'offre du Soumissionnaire retenu lui sera restituée dans les meilleurs délais après la signature du Marché, contre remise de la Garantie de bonne exécution requise.

6) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

a) Une offre technique comprenant notamment :

- Une présentation sommaire du fournisseur avec la liste des marchés similaires réalisées par le fournisseur pour des entités publiques ou parapubliques ou des organismes extérieurs au cours des cinq (5) dernières années ;
- Une copie du certificat d'identification fiscale établi par la Direction Générale des impôts (NIF) ;

27 60

- Une copie du Registre de commerce.
- Attestation des impôts
- Attestation de la CNSS
- Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Consultation restreinte simplifiée) ;
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;
- Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;
- Les preuves de la qualité des fournitures proposées. Ces preuves doivent comprendre :

- Une autorisation du fabricant conformément au modèle présenté en Annexe 1
- L'une des preuves suivantes :
 - i. La preuve que les fournitures proposées ont déjà été fournies à la SNDE et ont donné satisfaction ; ou
 - ii. La preuve que les types de fournitures proposés ont déjà été commercialisés dans au moins trois pays différents du pays du fabricant dont deux pays ayant un environnement similaire à celui de la Mauritanie et qu'ils ont fonctionné de manière satisfaisante pendant une période au moins de trois (3) ans. Les preuves doivent être des attestations fournies par les utilisateurs desdites fournitures.
 - iii. La ou les preuves indiquées dans l'Annexe 2.
 - iv. Le soumissionnaire doit fournir une attestation de garantie de 12 mois pour les fournitures proposées ou jusqu'à ce que la distance parcourue atteigne 50.000 km.

b) Une offre financière comprenant :

- la Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2;
- Une copie du projet de contrat portant le paraphe du Soumissionnaire sur toutes ses pages ; ce paraphe suppose que le soumissionnaire a bien lu le projet de contrat et qu'il n'a aucune réserve sur toutes ses dispositions.

Les soumissionnaires présenteront les prix de leurs offres conformément aux indications de la Partie 2 et en tenant compte de ce qui suit :

- Les marchés de la SNDE ne sont pas soumis aux droits et taxes de douane ;
- Les marchés de la SNDE sont soumis à une TVA de 5% ;
- Le titulaire d'un marché signé avec la SNDE est soumis à la fiscalité directe prévue par la réglementation fiscale en vigueur en Mauritanie.

Au moment de l'attribution du Marché, la SNDE se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de Fournitures et de Services connexes spécifiés dans le Bordereau des prix pour autant que ce changement n'excède pas les pourcentages indiqués dans ce qui suit :

- Les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage maximum égal à : 20%
- Les quantités peuvent être réduites d'un pourcentage maximum égal à : 20%

L'offre doit être fournie en une copie originale et deux copies.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe **fermée** sur laquelle doit être inscrit ce qui suit :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'exploitation de la Société Nationale D'Eau « Offre relative à l'acquisition de Neuf (09) véhicules Pik up tout terrain 4X4 double cabine 4 cylindres »

- 7) L'offre du soumissionnaire doit contenir, **sous peine de rejet**, l'originale de la preuve de l'achat en son nom du DAONO. Le règlement du montant, soit de **5 000 MRU (Cinq Mille Ouguiya)**, non remboursable se fera par virement à travers le compte N° 2000022001 ouvert dans les livres de la Banque Populaire de Mauritanie au nom de la SNDE.
- 8) **Date limite de réception des offres :**

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard le **Mardi 21/04/2026 à 11H00 heures, heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar, BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C
E-mail : cellulemarches.snde2020@gmail.com / mmj.snde@gmail.com

9) **Ouverture des offres :**

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la **Commission des marchés d'exploitation de la Société Nationale D'Eau** **Mardi 21/04/2026 à 11H00 heures, heure locale** à l'adresse ci-après :

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar, BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C
E-mail : cellulemarches.snde2020@gmail.com / mmj.snde@gmail.com

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

10) **Procédures d'évaluation des offres :**

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

Le Comité d'évaluation procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre

27

technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point a) de l'article 6 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Consultation restreinte simplifiée notamment :
 - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ;
 - La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.
- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point a) de l'article 6 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

Le Comité d'évaluation n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii. l'article 6 ci-dessus.
- ii) Le Comité d'évaluation rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous-totaux n'est pas exact, les sous-totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours vendeur défini par la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

« Avoir fourni la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins deux (2) marchés similaires durant les cinq (5) dernières années. Seuls seront considérés comme similaires les marchés de fournitures de véhicules Tout terrain d'une valeur unitaire supérieure ou égale à **2 500 000 MRU**.

Là où les preuves fournies doivent être établies par les bénéficiaires des marchés similaires et doivent indiquer qu'ils sont à la satisfaction desdits bénéficiaires. Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

11) Attribution du marché :

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté et sa garantie d'offre sera mobilisée par la SNDE.

12) Signature du contrat

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

13) Notification du contrat

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié par la SNDE à l'attributaire du marché dans les délais les plus courts.

14) Suite à donner :

Par ailleurs, la SNDE peut ne pas donner suite ou ne donner qu'une partielle au présent dossier d'appel d'offres ouvert National d'Appel d'Offres National Ouvert.

bas LE DIRECTUR GENERAL *27*

ABDEL MEJID RIHA

